République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mardi 16 juillet 2019

Date de la convocation: 08/07/2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Joseph FROMIGUE,

Membres en exercice : 12

Présents : 9

Votants : 11

Présents : Joseph FROMIGUE, Pierre CAPOU, Jean-Philippe CASTAIGNÈDE, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON, Marianne SARTHOU, Françoise TREY

Représentés : André CAZÈRES, Brigitte CAPOU

Excusés : Catherine LISSARRAGUE

Absents :

Secrétaire de séance : Pierre CAPOU

2019_053 - Objet : AUTORISATION DE TRAVAUX A LA GARE DU COURBET A LA STATION DU LYS PAR ESPACES CAUTERETS

Le Vice-Président présente le projet d'Espaces Cauterets à la gare du Courbet sur la parcelle A51 à Cauterets, propriété indivise des sept communes de la CSVSS :

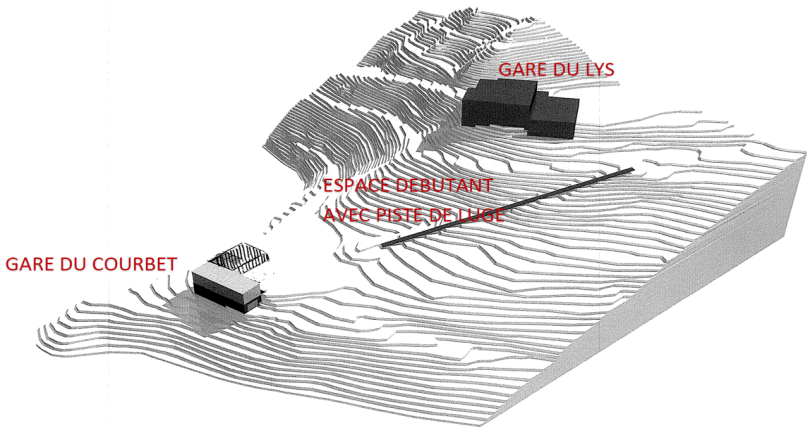

Objectif : améliorer la qualité d'accueil au pied des pistes pour une clientèle de groupe / classe de neige.

Le projet :

- Réaffecter la gare d'une ancienne remontée mécanique, en nouvel espace pique-nique pour les clients individuels et groupes ;
- Augmenter les capacités d'accueil en intérieur de 150 places assises ;

RF
Tarbes
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/07/2019
065-256501321-20190716-2019_053-DE

- Fidéliser des clientèles d'avenir (scolaires, classes, groupes) via un meilleur accueil sur la zone débutant.

Les travaux sont estimés à 196 151€.

Suite à cet exposé, le Conseil Syndical à l'unanimité des délégués présents et représentés,

DECIDE

- **d'autoriser Espaces Cauterets** à effectuer les travaux détaillés dans la présente délibération sur la parcelle A51, propriété indivise ;

- **d'autoriser le Président** à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président,

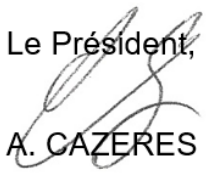

A. CAZERES

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20_____
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20_____

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/07/2019
065-256501321-20190716-2019_053-DE